



Indemnité transport non remboursée par l'employeur

Par **ninaa**, le **10/03/2014** à **10:02**

bonjour,
j'ai commencé à travailler depuis avril 2012 et je n'ai reçu aucune indemnité transport jusqu'à aujourd'hui en sachant que j'ai un pass navigo zone 1-4, mon employeur refuse de payer en disant qu'il n'est pas obligé.
je voulais donc savoir s'il dit vrai et comment dois-je faire pour qu'il me paie si j'ai le droit.
merci
cordialement

Par **Lag0**, le **10/03/2014** à **13:05**

Bonjour,
L'employeur a bien obligation de vous rembourser la moitié de vos abonnement aux transports en commun.
Lui fournissez-vous chaque mois un justificatif ?

Voir ce dossier :

<http://travail-emploi.gouv.fr/informations-pratiques,89/fiches-pratiques,91/remuneration,113/laprise-en-charge-des-frais-de,9185.html>

Par **kinaa**, le **12/03/2014** à **10:46**

bonjour

merci pour votre réponse. non je ne lui ai jamais fourni de justificatif dans la mesure où il m'a dit qu'il ne me rembourserait pas vu qu'il n'avait pas cette obligation. Du coup, je n'ai même pas gardé tous mes justificatifs.

merci

cordialement